

VIE COMMUNALE

Agenda Citoyen

CONSEILS MUNICIPAUX

14 octobre
2024

18 novembre
2024

9 décembre
2024

13 janvier
2025

10 février
2025

Dates sous réserve
de modifications

ÉVÈNEMENTS

Mairie : Remerciements aux bénévoles pour les élections

En octobre
2024

ASV : Assemblée Générale

11 octobre
2024

Mairie : Repas au profit du Téléthon

12 octobre
2024

Vennecy Loisirs : Assemblée Générale

18 octobre
2024

Vennecy Loisirs : Remerciements des bénévoles

19 octobre
2024

Récréativ' : Soirée Halloween

31 octobre
2024

Mairie : Commémoration

11 novembre
2024

Mairie : Matinée vaccination

16 novembre
2024

Mairie : Repas des aînés

17 novembre
2024

Vennecy Music : Soirée Beaujolais Nouveau

22 novembre
2024

Amicale des Sapeurs-Pompiers : Sainte Barbe

30 novembre
2024

Mairie : Commémoration

5 décembre
2024

Vennecy Loisirs : Marché de Noël

7 décembre
2024

Mairie : Vœux du Maire

16 janvier
2025

ASV Judo : Tournoi Guillaume Léger

18 janvier
2025

Anciens Combattants : Assemblée Générale

18 janvier
2025

Vennecy Loisirs : Thé dansant

2 février
2025

Evènements à venir

Octobre Rose

► Chaque année en France, 1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez les femmes en France et constitue chez elles la principale cause de mortalité.

► L'Institut national du cancer (INCa) estime que **80 % des cancers du sein surviennent après l'âge de 50 ans**. C'est à partir de cet âge que l'INCa préconise d'effectuer un dépistage régulier, le plus efficace afin d'augmenter les chances de guérison en cas de maladie. **Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90 % des cas** ; par ailleurs, détectée à un stade précoce, la maladie nécessite, en général, des traitements moins lourds et moins agressifs.

► Le cancer du sein : quels examens et à quel âge ?

- **Dès 25 ans** : Un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé est recommandé, tous les ans, dès l'âge de 25 ans.
- **Entre 50 et 74 ans** : « sans symptôme ni niveau de risque élevé ou très élevé », un dépistage est recommandé tous les deux ans.
- **Après 74 ans** : la question du dépistage du cancer du sein doit être examinée au cas par cas avec un médecin.



► Date limite de transmission des articles pour le prochain Flash Info : vendredi 2 février 2025
Merci d'y inclure les événements compris entre le 01/03/2025 et le 31/07/2025 - Mail : mairie@vennecy.fr



Toute l'actualité de votre commune...

VIE COMMUNALE

Evénements à venir

Repas au profit du Téléthon

➤ La commune de Vennecy organise une **soirée dansante accompagnée d'un repas le samedi 12 octobre 2024 à partir de 19h30 à la Salle Polyvalente**. Cet événement est ouvert à tous.

➤ Le repas sera composé d'un kir (*ou soft*) en apéritif suivi d'une tartiflette-salade, d'une part tarte aux pommes et d'un café. Les boissons alcoolisées seront en supplément.

➤ **Au cours de la soirée, une tombola sera proposée afin de gagner un panier garni. Cette soirée sera animée par l'orchestre Groove Artist.**

➤ Tarifs :

- **Adulte : 18€**

- **Enfant (-11 ans) : 10€.**

Inscription et règlement en mairie, par chèque à l'ordre du Trésor Public, avant le 4 octobre 2024.

L'intégralité des bénéfices sera reversée au Téléthon.

➤ Nous comptons sur vous !



Matinée vaccination

➤ Le personnel du cabinet médical MANSO de Boigny-sur-Bionne se déplacera sur notre commune afin d'organiser une matinée de vaccination **le samedi 16 novembre 2024 de 9h à 12h à la Salle des Mariages** (salle située à côté de la mairie).

➤ Tous les vaccins pourront être réalisés **sous condition d'apporter le produit en question.**

➤ Munissez-vous de votre carte vitale, de votre mutuelle et du document de l'assurance maladie ou d'une ordonnance pour un remboursement complet de la prestation.

Sans document ou ordonnance, le restant à charge sera à hauteur de 10€.



Repas des aînés

➤ À tous nos aînés, le repas offert par la municipalité aux administrés âgés de 65 ans et plus aura lieu le **dimanche 17 novembre 2024 à la Salle Polyvalente de 12h à 18h.**

➤ Courant octobre, une invitation vous sera envoyée afin de participer à ce moment convivial. Veuillez retourner le coupon-réponse avant la date butoir indiquée.

➤ **Si vous avez 65 ans et plus, résidant sur Vennecy et que vous n'avez pas reçu de courrier avant la mi-octobre veuillez-vous faire connaître en mairie.**

VIE COMMUNALE

Urbanisme

Suppression ZAC Champlé / Cinq Arpents

➤ Suite à une révision du Plan Local d'Urbanisme approuvée le 14 décembre 2020, les zonages des lotissements « Champlé » et « les Cinq Arpents » ont été modifiés. Depuis, il s'avère que **les cahiers des charges de ces deux sites se trouvent en inadéquation avec le règlement du PLU.**

Aussi, les programmes de la ZAC sont désormais entièrement aboutis et les aménagements prévus par Nexity sont réalisés. La commune de Vennecy a acquis les espaces et équipements collectifs suite aux rétrocessions, dont la dernière en date du 28 décembre 2023.

➤ C'est pour ces raisons, que **l'ensemble du Conseil Municipal a pris la décision de supprimer la ZAC.**

Enfin, à compter du 9 septembre 2024, le seul règlement d'urbanisme applicable sur la commune de Vennecy est le Plan Local d'Urbanisme (*autre que le code de l'urbanisme*).

➤ Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez adresser vos demandes au service concerné via l'adresse mail : secretariat@vennecy.fr.

Restauration Scolaire

Documents à intégrer sur votre espace

➤ À tous les parents d'élèves, merci de bien vouloir intégrer **l'attestation d'assurance 2024-2025 et les pages de vaccination** de votre/vos enfant(s) sur votre espace famille, si cela n'est pas encore fait.

Règlement intérieur 2024-2025

➤ Le règlement intérieur de la restauration scolaire est **consultable sur le Portail Familles ainsi que sur le site internet de la commune.** Il est essentiel de prendre connaissance de ce document qui vous donne des informations concernant les modalités de fonctionnement du Portail Familles ou encore des **tarifs de la restauration scolaire, etc.**



Nouveauté : paiement par prélèvement automatique

➤ La commune a décidé de proposer aux familles qui le souhaitent, le paiement des factures de la restauration scolaire par prélèvement automatique.

Pour cela vous devez **remplir et signer le document « Mandat de prélèvement – Restauration Scolaire Vennecy »** disponible sur le Portail Familles. Ce document, ainsi qu'un **Relevé d'Identité Bancaire**, doivent être intégrés dans votre espace.

VIE COMMUNALE

Civisme

Recensement citoyen



- Pour rappel, le recensement citoyen parfois appelé recensement militaire, est **une démarche obligatoire pour tous les jeunes français de 16 ans**.
- Il vous suffit de vous présenter **à la mairie de votre domicile, aux horaires d'ouverture, muni de votre carte d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile**. Une fois le recensement effectué, vous obtiendrez une attestation de recensement qui est indispensable pour pouvoir s'inscrire à un examen (Bac, BEP, etc) ou concours avant l'âge de 18 ans.
- Quelques mois après votre recensement, vous serez convoqué à la **Journée Défense et Citoyenneté**, qui vous permettra d'obtenir un document afin de pouvoir passer tout examen ou concours après l'âge de 18 ans.
- Enfin, le recensement permet à l'administration de vous **inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans**.

Stationnement

- Pour le respect de chacun, privilégiez le stationnement sur les places appropriées.
- **Les trottoirs doivent rester accessibles aux piétons, poussettes et fauteuils roulants !**

Cf. Article 417-11 du Code de la route

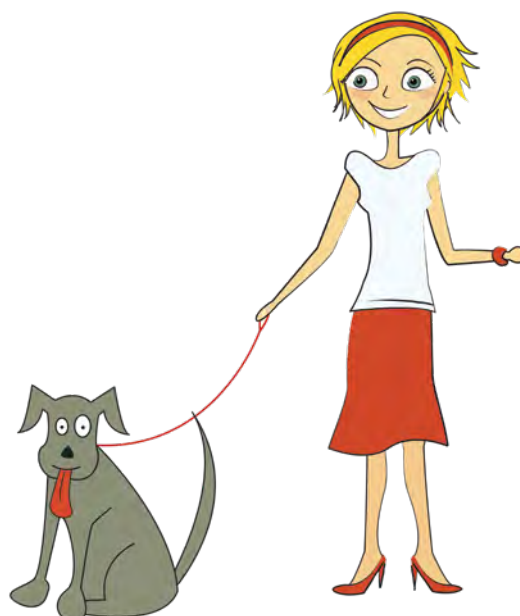


Obligation d'élagage

- À certains endroits de notre commune, **nous constatons une gêne occasionnée par le dépassement de haies ou d'arbres sur le domaine public** mettant en cause la sécurité des déplacements des piétons et riverains ou encore la visibilité des automobilistes.
- L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, **le Maire peut faire exécuter d'office, aux frais des propriétaires défaillants, les travaux d'élagage sur les voies communales**.

Ramassage déjections canines

- Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au **ramassage des déjections canines** sur toute ou partie du domaine public communal.
- Le non-respect de **cette obligation est passible d'une contravention**.



VIE ASSOCIATIVE

ASV Marche Nordique

➤ Activités à venir pour la Marche Nordique :

- 30 septembre au 3 octobre 2024 : **Séjour en gîte en Suisse Normande**
- 13 décembre 2024 : **Repas de Noël**
- 24 janvier 2025 : **Galette**

CONTACT :

Jean-Luc MARTIN, président :
✉ jl.martin@outlook.fr
☎ 06 89 86 18 63

Les Joggeurs

➤ Quel que soit le temps, il y a toujours du monde pour courir dans la bonne humeur !
Rendez-vous, **chaque dimanche matin à 9h30 devant la Salle Bleue**.
Peu importe le niveau, vous êtes les bienvenus.

CONTACT :

Stéphane BOURLET :
☎ 06 27 70 54 40



ASV Judo

➤ IL RESTE ENCORE DE LA PLACE

Cours de Taïso le vendredi de 19h15 à 20h15

➤ Pour débutants, sportifs ou non sportifs, **le Taïso** est une méthode moderne construite à partir d'exercices traditionnels de préparation au Judo. Sa pratique permet de **bien préparer son corps**, de se protéger et d'améliorer son potentiel physique.

CONTACTS :

Pour tous renseignements :
☎ 06 61 04 90 39
✉ asvjudo@gmail.com
Pour plus d'informations :
📍 As Vennecy judo



ACPVG-CATM



Organisé par l'ACPVG CATM OPEX
Vennecy - Marigny

MARIGNY LES USAGES

Dimanche 17 novembre 2024



SALLE POLYVALENTE DES ETANGS

Ouverture des portes à 12H30 Début des jeux à 14H00

NOMBREUX LOT A GAGNER

➤ **Les prochaines cérémonies** auront lieu au monument aux morts de la commune :

- **11 novembre** : Commémoration de l'armistice mettant fin à la première Guerre mondiale.
- **5 décembre** : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie.

➤ À noter :

Dimanche 17 novembre 2024 :
Loto à la Salle Polyvalente de Marigny-Les-Usages

VIE ASSOCIATIVE

Vennecy Music

➤ La rentrée de nos musiciens et choristes s'est faite le lundi 9 septembre 2024.
Nous sommes heureux de compter presque **une cinquantaine d'inscrits en piano, guitare et chorale**.

Vennecy Music présente un nouveau bureau



➤ Nous remercions chaleureusement celles qui nous ont quitté après des années de bénévolat au sein du Bureau.
➤ Nous saluons l'arrivée de nouveaux membres actifs. Une équipe soudée et motivée au service de l'école Vennecy Music !

- Corinne LAPENNE - Présidente	- Martine PEREZ - Secrétaire adjointe
- Sylvie BENOIT - Vice-Présidente	- Lydie RENAUDOT - Trésorière
- Annabella MADELAGE - Secrétaire	- Et Julie HUET, Armelle LECOINTE, Tiphaine ATHENION et Eddy VILLETTE

VENNECY !

Si vous souhaitez vous investir dans une association, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

➤ Les cours de piano sont complets mais **il reste de la place à la guitare classique et parmi les choristes !**

➤ Nous vous rappelons que les cours auront lieu :

Lundi	Piano avec Zheng RINGUÉDÉ
Mardi	Piano avec Zheng RINGUÉDÉ Guitare avec Dominique JACQUET Chorale Adultes de 20h00 à 21h30 avec David KOZAK
Mercredi	Piano avec Zheng RINGUÉDÉ
Jeudi	Formation Musicale avec David KOZAK
Vendredi	Piano avec Zheng RINGUÉDÉ

À vos agendas !

➤ **Vendredi 22 novembre 2024 :**
Soirée Beaujolais Nouveau à la Salle Polyvalente

➤ **Mardi 14 et mercredi 15 janvier 2025 :**
Heures musicales d'Hiver et verre de l'amitié à l'École de Musique de 18h30 à 19h30



CONTACTS :

Présidente : **Corinne LAPENNE**
☎ 06 17 43 00 53
Vice-présidente : **Sylvie BENOIT**
☎ 06 72 24 13 90
✉ vennecymusic@yahoo.fr
Suivez-nous sur Facebook pour découvrir l'actualité musicale de l'école :
📍 **Vennecy Music**
Rendez-vous sur notre site :
www.vennecymusic.wixsite.com